



- 66% déductible de ses impôts ou en crédit d'impôt si non imposable
- paiement en plusieurs fois (8x max)
- paiement par prélèvement automatique à la date souhaitée (ex : adhérez en Septembre, commencez le prélèvement quand vous le voulez - le dernier en Juin)
- reconduction automatique tous les ans si vous le souhaitez (fini les oublis)
- ADHESION POSSIBLE DIRECTEMENT SUR LE SITE DU SNEP par CB

où envoyer ma cotisation ?

Marion MULLIEZ
 Trésorière Départementale du 74
 9 bis rue Louis Chaumontel
 74000 ANNECY
s2-74@snepfsu.net



SYNDIQUE.ES = PROTÉGÉ.ES

**LA PREMIÈRE
 CHOSE
 À FAIRE
 POUR
 RÉSISTER**

**...
 SE
 SYNDIQUER !!**

LES AVANCÉES

- PPCR : 2 recours sur l'avancement gagnés
- TEMPS PARTIELS : 6 recours acceptés sur 9 refusés initialement
- Relation CD 74 : Intégration du SNEP-FSU dans les comités de pilotage des nouveaux collèges pour la construction des gymnases
- Projet cartographie CO entre le CDCO74 - le SNEP et le conseil départemental pour de la mise à jour et de la création de cartes
- Stage PÉDA : On s'est jeté à l'eau avec le stage Natation, l'an prochain on s'envoie en l'air avec un stage Ultimate !

LUTTES À MENER

- C'est pas 2h de sport pour quelques uns, mais 4h d'EPS pour toutes et tous au cours de la scolarité et pour cela : il faut recruter et revaloriser les enseignants !



- On ne PACTISERA pas avec le diable qui contourne nos statuts, alourdit nos charges de travail et nous soumet au management des chefs !
- Bataille pour des financements fléchés pour chaque projet "SIEL"
- Installations sportives en quantités et adaptées
- Retour des APSA dans les Formations disciplinaires et un Retour du paritarisme



140
 collègues
 syndiqués
 en 2023 ...

ET TOI ?

